



GIP du futur Parc national  
des forêts de Champagne et Bourgogne

# Patrimoine naturel



## L'importance des milieux naturels et semi-naturels

Les milieux naturels et semi-naturels sont majoritaires sur la zone d'étude. A l'opposé, les surfaces artificialisées ne représentent qu'à peine plus de 1% du territoire.

### Une répartition hétérogène à l'échelle du territoire

Les milieux forestiers, qui couvrent plus de la moitié du périmètre, y sont davantage représentés que sur le reste du territoire français métropolitain. La forêt (à plus de 90 % feuillue) s'inscrit majoritairement dans un triangle dont les angles sont occupés par les forêts domaniales d'Arc-Châteauvillain au nord, de Châtillon à l'ouest et d'Auberive à l'est. Les marges d'autres ensembles forestiers se dessinent au nord-ouest et au sud mais sont séparées du triangle central par des zones où les grandes cultures sont majoritaires. Ces parcelles cultivées (céréales et oléagineux) correspondent à environ 1/3 de la surface du territoire d'étude.

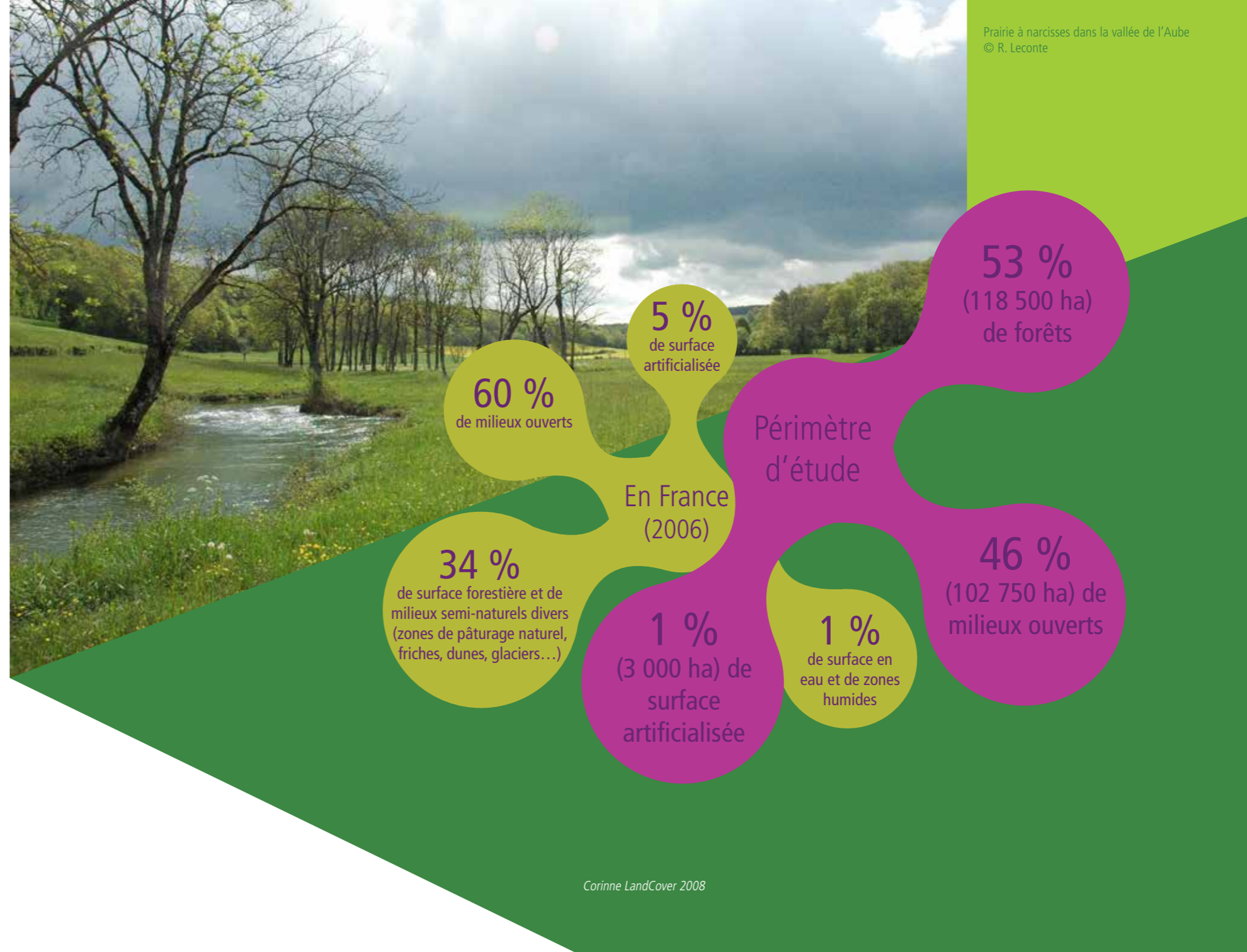
Parallèlement, de nombreux cours d'eau, sources et zone humides, dont les marais tufeux en forêt, sont présents. Enfin les prairies occupent environ 1/10 de l'espace. Les prairies humides sont particulièrement concentrées dans la partie centre-est du périmètre autour d'Auberive, qui rassemble les têtes de bassin versant de l'essentiel des rivières s'écoulant sur le territoire.

### Une certaine stabilité dans le temps

Entre 1990 et 2006, les variations sont assez faibles : environ 0,6% des sols auraient changé d'affectation. Si les parts respectives de chaque ensemble sont restées globalement inchangées, en revanche, une tendance de perte de milieux naturels semble se dessiner. Ainsi, la surface des prairies et des forêts feuillues diminue alors que celle des grandes cultures et des peuplements forestiers résineux ou en mutation augmente.

### Les «services rendus par la nature»

Les milieux naturels apportent de nombreux biens et services écologiques à l'Homme, d'autant plus importants que l'écosystème est en bonne santé. Ainsi, outre la production de nourriture ou de matières premières pour la construction et l'industrie, l'Homme tire de nombreux autres bénéfices des processus biologiques : purification de l'air et de l'eau, maintien de la biodiversité, pollinisation, sans oublier le plaisir et l'agrément liés à un lieu ou un paysage.



# Occupation des sols

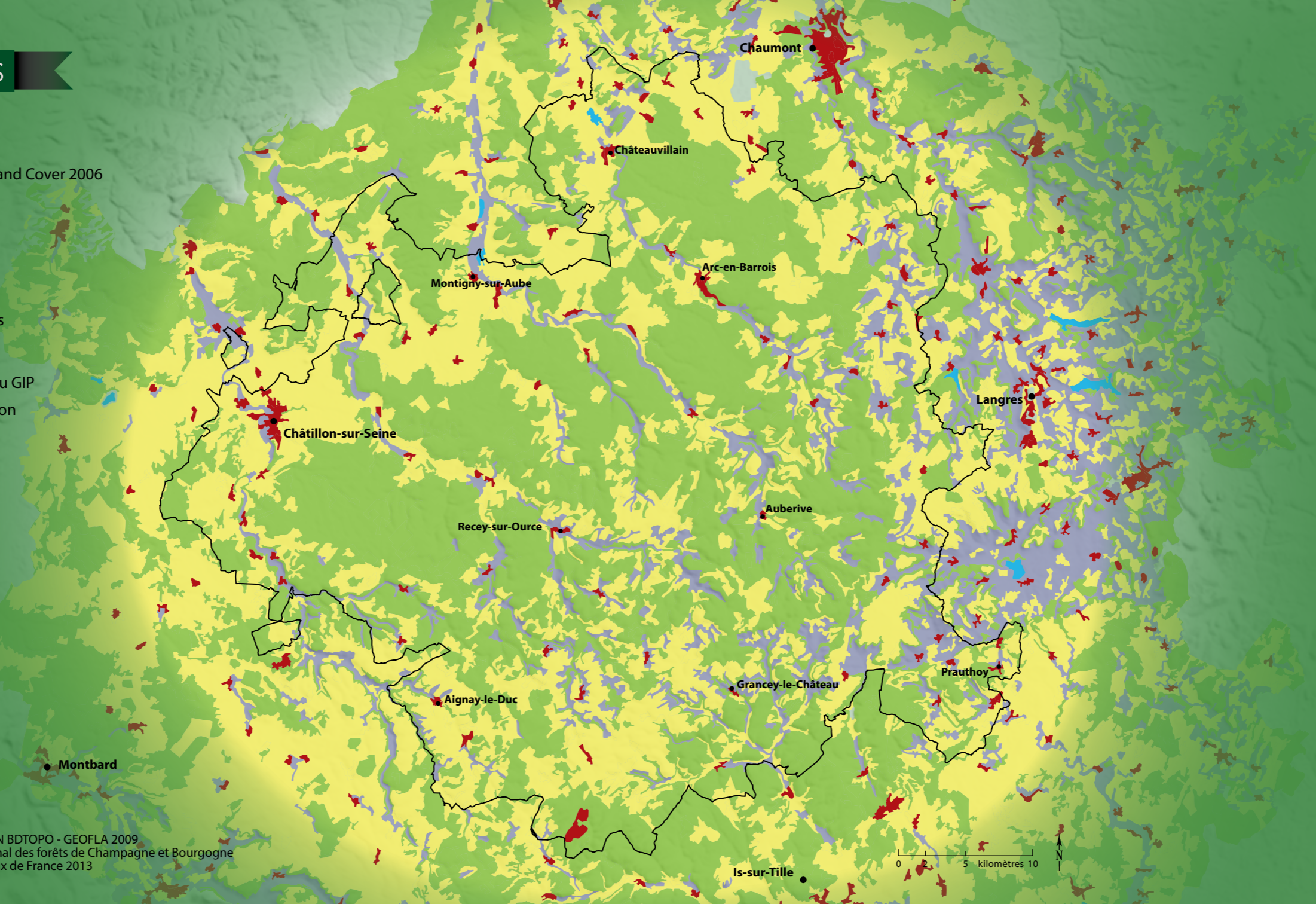
## Occupation des sols

Nomenclature Corine Land Cover 2006

- Terres agricoles
- Sols artificialisés
- Prairies
- Forêts
- Zones aquatiques

## Repères

- Périmètre 2013 du GIP
- Chef-lieu de canton



Données : GIP, CLC 2006, ©IGN BDTOPO - GEOFLA 2009  
Cartographie : GIP Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne  
Parcs nationaux de France 2013

## Richesse et diversité des habitats naturels et semi-naturels

### Une richesse reconnue

Plus de 40 % de la surface du périmètre d'étude sont classés en Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF). Celles dites de type 2, qui enveloppent de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, couvrent la quasi-totalité des principaux massifs forestiers de la zone d'étude, ainsi que ses hautes vallées. Au nord, une vaste ZNIEFF dédiée aux pelouses de la cuesta châillonnaise est en partie incluse sur le territoire.

Une part significative des forêts et vallées a aussi été inventoriée en ZNIEFF dite de type 1, qui désigne des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique, dans des ensembles parfois de grande taille (forêt de Lugny, partie est de la forêt de Châtillon, vallées de l'Aubette, du Brevon, de la Digeanne, de la Groème, de l'Ource et de la Tille). Mais les forêts et vallées sont aussi prises en compte dans plus d'une cinquantaine d'autres ZNIEFF plus ponctuelles, sous la forme de bois, clairières, ruisseaux, prairies humides ou encore combes, vaux et vallons. L'eau se retrouve impliquée sous la forme de marais ou de sources, voire de gorges pour la Vingeanne. Les pelouses sèches d'un grand intérêt sont, elles, signalées dans plus d'une trentaine de ZNIEFF, souvent sur des coteaux et parfois en lien avec des pinèdes et autres escarpements boisés. Enfin, des cavités naturelles ou des carrières et mines abandonnées complètent la liste.

### Une importante diversité d'habitats

La zone d'étude abrite près du tiers des habitats des régions Bourgogne et Champagne-Ardenne alors qu'elle ne représente que 4% de leur surface. Trois particularités ressortent de cette diversité :

- la richesse en milieux rocheux et éboulis, certes souvent ponctuels, mais habituellement peu fréquents en plaine ;
- des pans de forêts à caractère montagnard et des hêtraies sèches ;
- la présence d'une forme de marais tufeux typique du Plateau de Langres.

Ces milieux accueillent, avec les pelouses sèches et les bords de cours d'eau, l'essentiel de la soixantaine d'associations végétales (groupes d'espèces de plantes qui poussent généralement ensemble) que l'on peut qualifier de représentatives du territoire. La moitié d'entre elles est même emblématique tant elles sont typiques du territoire. 1/4 sont des végétations de milieux froids, submontagnardes ou méditerranéennes.

Ainsi, 26 habitats ont un intérêt communautaire à l'échelle européenne, dont sept sont prioritaires, leur valant une reconnaissance au sein du réseau Natura 2000. Par ailleurs, trois sites naturels, sont inscrits (les gorges de la Vingeanne, la cascade tufeuse d'Etufs et la butte de Talaison) et deux classés (la résurgence de la Douix et le cirque de la Coquille) au titre de leur richesse naturelle, culturelle et paysagère.

En France, plus de  
**11 600 000 ha,**  
soit **27 %** du territoire  
métropolitain

**93 900 ha,**  
soit **42 %** du périmètre  
d'étude, sont inventoriés  
en ZNIEFF

Le périmètre d'étude compte **213 des 668 habitats naturels** (associations et groupements végétaux) rencontrés en Bourgogne et Champagne-Ardenne, **soit 32 %.**

# ZNIEFF 2<sup>ème</sup> génération

## ZNIEFF 2<sup>ème</sup> génération

Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique 2013\*

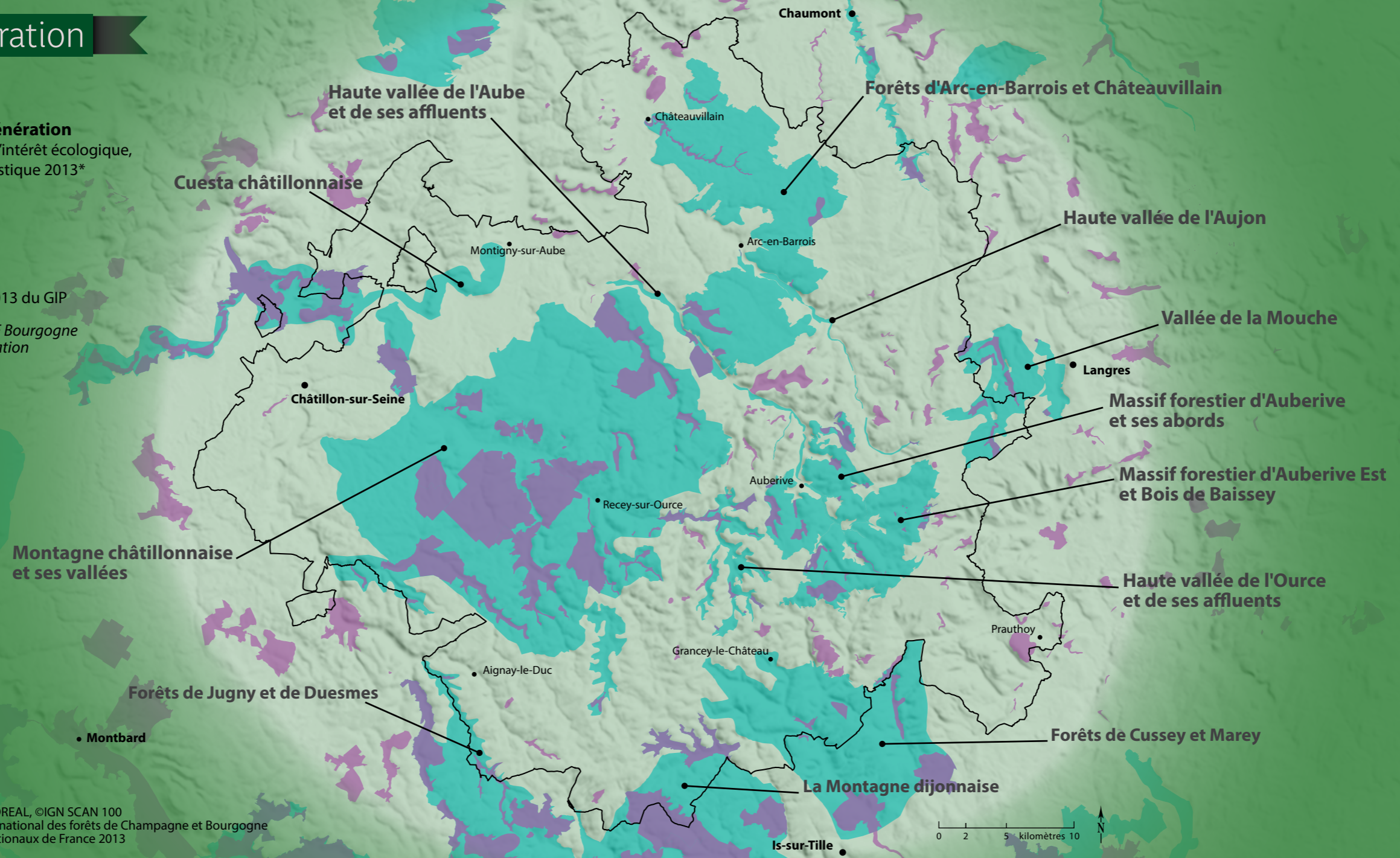
 ZNIEFF 1

 ZNIEFF 2

### Repères

 Périmètre 2013 du GIP

\* Périmètres ZNIEFF Bourgogne en attente de validation



Haute vallée de l'Aube et de ses affluents

Forêts d'Arc-en-Barrois et Châteauvillain

Cuesta châillonaise

Haute vallée de l'Aujon

Vallée de la Mouche

Langres

Massif forestier d'Auverive et ses abords

Massif forestier d'Auverive Est et Bois de Baissey

Haute vallée de l'Ource et de ses affluents

Montagne châillonaise et ses vallées

Forêts de Cussey et Marey

Forêts de Jugny et de Duesmes

La Montagne dijonnaise

Montbard

Is-sur-Tille

Données : GIP, MNHN, DREAL, ©IGN SCAN 100  
Cartographie : GIP Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne  
Parcs nationaux de France 2013

0 2 5 10 kilomètres

## La biodiversité du territoire

Bien que pénalisée par un déficit de prospections, (en particulier parmi les invertébrés, la micro-flore et la micro-fonge), la zone d'étude abrite une biodiversité spécifique d'une richesse significative. On estime que le territoire compte plus des deux tiers des espèces observées à l'échelle régionale.

### Une faune riche qui reste en partie à découvrir

Concernant les mammifères, le territoire est avant tout connu pour ses abondantes populations de cerf, chevreuil et sanglier. Mais il compte aussi un grand nombre de mustélidés (blaireau, martre, belette...), renards et surtout chats forestiers.

Il accueille par ailleurs de discrètes espèces de chauves-souris forestières (comme le Murin de Bechstein), quelques colonies d'importance de Grand et Petit Rhinolophes dans divers bâtiments et grottes du territoire et surtout la principale colonie de mises-bas de Grand Murin de Champagne-Ardenne, à Orges.

La richesse en oiseaux est là aussi avant tout forestière. Les six espèces de pic de plaine sont présentes avec en particulier le Pic mar et le rare Pic cendré. La Chouette de Tengmalm, à caractère submontagnard, y est nicheuse, comme trois autres rapaces forestiers : la Bondrée apivore, l'Autour des Palombes et l'Aigle botté. Surtout, la zone d'étude abrite autour de 10 % de la population nicheuse française de Cigogne noire. Considérée en danger sur la liste rouge nationale, elle dépend des forêts et des cours d'eau dont regorge le territoire. Mais les milieux semi-ouverts comptent également des espèces remarquables (Busards cendré et Saint Martin, Alouette lulu, Pies-grièches écorcheur et grise, Milan royal dont les effectifs se sont effondrés en Bourgogne, Grand-duc, Cincle plongeur, Tarier des prés...).

Compte-tenu de ses particularités climatiques et géologiques, il y a relativement peu d'espèces à enjeux d'amphibiens et de reptiles sur le territoire, à l'exception notable du Sonneur à ventre jaune, espèce vulnérable sur la liste rouge nationale. Les reptiles, dont la Couleuvre verte et jaune, se concentrent plus particulièrement sur les pelouses sèches.

La richesse piscicole du territoire repose en grande partie sur son positionnement en tête de bassins versants, souvent forestiers, assurant la présence d'eau fraîche et de bonne qualité (voir chapitre « Biodiversité des milieux aquatiques »).

Parmi les invertébrés, la zone d'étude abrite un grand nombre d'espèces d'escargots dont une endémique, le Cochlostome bourguignon. Une dizaine d'autres espèces sont rares ou isolées, à l'image de l'Hélice grimace, séparé de plus de 100 km du reste de son aire de répartition. Les prairies humides et marais tufeux comptent aussi d'importantes populations de vertigos (escargots des milieux humides calcaires).

Mais ce sont les insectes, là-encore très inégalement connus, qui rassemblent l'essentiel de la biodiversité animale. Le territoire compte notamment plus d'un millier d'espèces de coléoptères, particulièrement abondantes en forêt. La zone d'étude accueille en outre des espèces à affinités montagnardes ou en limite de leur aire de répartition médio-européenne. Les lépidoptères (papillons) sont aussi très présents sur le territoire. Ses forêts, prairies humides, pelouses sèches et autres marais tufeux accueillent de nombreuses espèces protégées dont le Damier du frêne, classé en danger sur la liste rouge nationale des papillons de jour, vulnérable en Europe et pour lequel le Plateau de Langres constitue le principal refuge en France.

Les orthoptères (sauterelles, criquets...) se rencontrent plus fréquemment sur les pelouses sèches, comme l'Oedipode stridulante, sauterelle montagnarde dont le Plateau de Langres accueille une des rares populations de plaine française.

Les cours d'eau et sources (aux eaux souvent fraîches) permettent aussi la présence de nombreuses espèces d'insectes aquatiques, dont certaines protégées comme l'Agrion de Mercure (libellule), d'autres à affinités montagnardes comme le Cordulégastre bidenté (libellule), ou à aire de répartition réduite.





Gauche : Damier du frêne © R. Leconte  
Milieu : Pic mar © J.-P. Ramot-Follet  
Droite : Sonneur à ventre jaune © D. Meier

## La biodiversité du territoire [suite]

### Une flore et une fonge très diversifiées

La flore est particulièrement riche et diversifiée et compte une grande quantité d'espèces remarquables, que ce soit pour leur statut de protection ou leur rareté.

Parmi elles :

- Le Sabot de Vénus : cette grande orchidée, surtout alpine, est rare à l'étage collinéen ; le territoire y constitue son principal refuge. Elle fréquente les ourlets forestiers, certaines pelouses sèches, les forêts calcicoles sèches et les marais. Espèce d'intérêt communautaire protégée nationale, elle est classée vulnérable sur la liste rouge nationale et considérée comme quasi-menacée sur la liste rouge européenne.
- La Ligulaire de Sibérie : plante relictuelle des glaciations, son aire de répartition nationale est concentrée sur le Massif central. Le périmètre d'étude accueille donc sa seule station en plaine, dans un marais tufeux intraforestier. Cette espèce d'intérêt communautaire est protégée nationale.
- Le Choin ferrugineux : cette espèce montagnarde rare, protégée nationale, est très présente dans les marais tufeux.
- La Pivoine mâle ou coralline : protégée nationale, la sous-espèce présente dans la zone d'étude est classée vulnérable sur la liste rouge nationale ;
- La Linaire des pierriers : cette sous-espèce de la Linaire des Alpes - endémique franco-suisse - est protégée régionale en Bourgogne et classée vulnérable sur la liste rouge nationale. Espèce d'éboulis thermophile (qui aime la chaleur), le périmètre d'étude accueille l'un de ses deux refuges de plaine connus en France.
- Le Gaillet de Fleurot : cette espèce d'éboulis calcaires thermophile est une endémique franco-britannique qui ne se rencontre en France qu'en Bourgogne et dans le Bassin parisien.

Mousses et lichens sont particulièrement nombreux sur le périmètre étudié, en raison de l'abondance des milieux forestiers mais aussi grâce à la présence des marais tufeux. On compte en particulier quelques espèces rares rencontrées sur du bois mort de résineux, et même des espèces montagnardes rares en plaine. L'observation de certains lichens (à l'image du Lichen pulmonaire) est un indicateur de vieilles forêts peu modifiées par la gestion. La fonge (champignons) du territoire est aussi riche de milliers d'espèces et compte de nombreux cortinaires et bolets remarquables, parfois rares, souvent liés à la présence de feuillus, même si la présence minoritaire de résineux augmente très significativement cette richesse. Cette fonge constitue un élément fondamental du bon fonctionnement des forêts, tant pour la croissance des arbres que pour le recyclage de la matière organique.

L'abondance d'espèces (animales, végétales et fongiques) remarquables ne doit pas occulter la biodiversité spécifique plus ordinaire. Elle joue souvent un rôle majeur dans des processus écologiques comme la pollinisation et dans la production de nourriture à laquelle la biodiversité domestique contribue plus particulièrement (voir chapitre dédié dans agriculture). De même, il est important de surveiller les espèces exotiques envahissantes avérées ou potentielles (écrevisses américaines, renouée du Japon, ...) qui peuvent avoir des effets négatifs sur les écosystèmes et sur certaines espèces fragiles. Sans oublier le rôle essentiel des virus et bactéries...

Plus de  
3 000 espèces  
animales connues à ce  
jour sur le périmètre d'étude,  
dont une majorité d'insectes

Haut : Cortinaire © F. Poillotte  
Bas : Pivoine mâle © S. Gomez

## La biodiversité des formations tufeuses

Le contexte géologique du territoire (voir chapitre « Milieu physique ») favorise la formation de tuf, une roche légère, résultant de la fixation de calcaire autour de certaines mousses. Ce tuf contribue à la présence de formations diverses : marais, vasques, tufières, gradins, dalles... dont certaines prennent la forme spectaculaire de cascades constituées par un empilement de vasques. Il s'agit notamment des tufières de Saint-Germain-le-Rocheux, d'Etufs, d'Amorey et de Rolampont, la plus importante du Nord-Est de la France.

Les marais tufeux du Plateau de Langres forment un des ensembles les plus importants et typiques de France, dont l'intérêt est reconnu au sein du réseau Natura 2000. Alors qu'ils sont généralement localisés dans les régions montagneuses calcaires du Jura ou des Alpes, près d'une cinquantaine de marais de taille significative est ainsi dénombrée sur le périmètre. Majoritairement situés en forêt et sur pente, ils accueillent le tiers des associations végétales jugées emblématiques pour le territoire tant leur typicité est importante.

Ils abritent en effet une biodiversité originale, avec de nombreuses espèces protégées ou rares en plaine ou sous nos latitudes.

Les paysages de bas-marais alcalins sont marqués par des petits touradons de Laïche de Davall et de Choins ferrugineux, intermédiaire et noirâtre. Il n'est pas rare d'y retrouver d'importantes populations de Swertie pérenne, de Renoncule à segments étroits et de Gentiane pneumonanthe, aux côtés d'orchidées tels l'Epipactis des marais et l'Orchis de Traunsteiner. La Linaigrette à larges feuilles se retrouve sur les bordures. Le Jonc à tépales obtus et diverses cariçaias occupent les bas-fonds gorgés d'eau. Sur les déclivités moins imbibées, se développent des prairies humides alcalines à Molinie bleue abritant par exemple du Gaillet boréal et la Succise des prés. Les lisières de forêt sont généralement dominées par les frênes élevés et les trembles et peuvent accueillir le Sabot de Vénus. Globalement une cinquantaine d'espèces végétales rares ou en voie de disparition dans la plaine française se retrouve dans les marais tufeux. La plus emblématique est la Ligulaire de Sibérie - voir chapitre « Biodiversité du territoire ».

Droite : Ligulaire de Sibérie © GIP  
Bas : Marais tufeux de  
Rochefort-sur-Brevon © M.Delcamp

Les marais tufeux  
comptent une  
**cinquantaine**  
d'espèces végétales rares  
ou en voie de disparition  
dans la plaine française



### La biodiversité des formations tufeuses [suite]

Les marais accueillent aussi des espèces animales remarquables, qu'il s'agisse d'insectes (Cordulégastre bidenté, Azuré des Mouillères, Damier du frêne, Criquet palustre...), ou de mollusques (Aiguillette de Dupuy, Vallonie des marais...). Plus généralement, à l'instar des autres zones humides du territoire, ils servent de refuges à de nombreuses espèces, en particulier aux amphibiens et à l'Ecrevisse à pieds blancs.

Les marais tufeux sont réputés pour être des milieux relativement stables. Seuls ceux qui ont subi une modification profonde de leur régime hydraulique (drainage ou installation de captage d'eau potable au niveau des sources) connaissent une altération de leur fonctionnement. Avec l'envasement, ce sont les principales menaces qui pèsent sur les marais existants. Beaucoup font cependant l'objet d'une gestion conservatoire à l'instar de la réserve naturelle nationale de Chalmessin.



Haut : Marais tufeux de pente © M.Delcamp

Bas gauche : Criquet palustre © R. Leconte

Bas droite : Swertie pérenne © S. Gomez

## La biodiversité des milieux rocheux et des éboulis

Une particularité du périmètre d'étude par rapport à la plaine française est sa grande richesse en associations végétales pionnières des éboulis et des rochers qui constituent, par leur caractère relictuel, un élément fondamental de la végétation du territoire.

Les milieux rocheux peuvent prendre des formes très diversifiées sur la zone d'étude :

- Des pelouses sèches sur les dalles rocheuses. Le Buplèvre de Baldo, l'Hélianthème des Apennins, le Buphtalme Œil de bœuf ou l'Anémone pulsatile peuvent y être rencontrés ainsi que de nombreuses orchidées.
- Des éboulis calcaires. Ils constituent les milieux rocheux les plus menacés par l'embroussaillage qui altère leur dynamique. Ils accueillent pourtant des espèces végétales remarquables (Linaires des pierriers, Gaillet de Fleurot, Iberis à feuilles de lin...) (voir chapitre « biodiversité du territoire »). La faune de ces milieux s'apparente à celle des pelouses sèches avec par exemple la Couleuvre verte et jaune. Le Cirque de la Coquille constitue un site classé emblématique de ce milieu. Des zones originales d'éboulis plats sur oolites sont aussi présentes sur le plateau forestier.
- Des falaises de dimensions modestes. D'importantes barres rocheuses, à l'origine de chaos rocheux, sont souvent cachées par la forêt. Mais elles peuvent aussi prendre la forme de gorges, comme celles de la Vingeanne, de secteurs ravinés de cuesta ou d'anciennes carrières. Elles accueillent une biodiversité particulière en servant par exemple d'abris au Grand Duc d'Europe.
- Des lapiaz en forêt. Ils engendrent un faciès particulier et accueillent des communautés floristiques singulières.
- Des grottes et des cavités. Elles peuvent accueillir des colonies de chauves-souris. Le territoire d'étude compte environ 10% des cavités de Haute-Marne et de Côte d'Or. Beaucoup sont liées au karst. Certaines, correspondant à des pertes et des résurgences de cours d'eau, sont inondées.



## La biodiversité des milieux prairiaux

### Les prairies

Généralement situées en fond de vallée, les prairies occupent des surfaces encore relativement importantes sur le périmètre d'étude, malgré une régression et une dégradation de leur état parfois marquées ([voir chapitre Agriculture](#)). Elles sont généralement dédiées au pâturage ou à la fauche. Elles constituent des milieux ouverts favorables à de nombreuses espèces (insectes et petits mammifères, ainsi qu'à leurs prédateurs qui y trouvent un terrain de chasse, à l'image du renard ou du chat forestier, d'oiseaux comme le Tarier des prés, la Pie-grièche écorcheur ou divers rapaces, et de chauves-souris comme le Grand Murin) et ce d'autant plus que s'y maintiennent des éléments buissonnants ou arborés comme des haies.

La biodiversité des prairies humides est particulièrement sensible aux altérations du milieu, notamment en lien avec les pratiques agricoles ([voir chapitre Agriculture](#)). Les prés de fauche constituent les milieux les plus sensibles et les plus riches, et sont reconnus au sein du **réseau Natura 2000\*** pour la vallée de l'Aube et de l'Aujon. Quelques parcelles de prairie à Narcisse des poètes, espèce à affinité montagnarde, y persistent, ainsi que dans d'autres vallées en Côte-d'Or. Ces prairies à Avoine élevée s'enrichissent parfois de la Raiponce orbiculaire, du Peucedan à feuilles de Carvi, de la Scabieuse des prés, et peuvent accueillir l'Orchis incarnat et le Séneçon à feuilles spatulées. Des insectes comme le Damier de la Succise ou le Cuivré des marais y sont observés.

### Les pelouses sèches

Les pelouses sèches sont des formations végétales constituées essentiellement de plantes herbacées permanentes qui forment un tapis peu épais et peu élevé. Dépourvues d'arbres voire d'arbustes, elles se développent sur un sol généralement calcaire, peu épais et pauvre en éléments nutritifs. Ces conditions entraînent régulièrement des pénuries d'eau et l'assèchement du sol.

Les pelouses sèches regroupent une grande diversité d'écosystèmes, souvent représentatifs voire emblématiques du périmètre d'étude. Ainsi si la majorité des pelouses sont **mésoxérophiles\*** et **mésophiles\*** calcicoles, le territoire abrite par exemple de très rares et relictuelles pelouses montagnardes **xérophiles\*** à Seslérie bleue.

Cette diversité et les conditions parfois extrêmes qui s'y exercent en font des refuges importants d'une biodiversité souvent singulière ([voir aussi biodiversité du territoire](#)). Sur certains sites, les inventaires floristiques font état de plus de 200 à 270 espèces végétales. Comptent parmi elles, des espèces à affinité méditerranéenne, montagnarde et médio européenne. Ces milieux accueillent ainsi plus de 30% de la flore protégée de Champagne-Ardenne. La faune y est potentiellement tout aussi riche. De nombreux criquets (*Oedipode stridulante*), papillons et autres insectes thermophiles (*Ascalaphe soufré*) s'y rencontrent, aux côtés de nombreux reptiles (*Coronelle lisse*, *Lézard vert*), ou encore d'oiseaux (*Alouette lulu*).

Anciens parcours à ovins, les pelouses autrefois omniprésentes ont régressé très fortement depuis les années 1950, soit par enrichissement ou reboisement soit par mise en culture (y compris sous forme de vigne). Un inventaire récent sur le canton d'Auberive dénombre 150 pelouses relictuelles couvrant environ 200 ha. Elles présentent souvent un faciès dégradé, notamment sous la forme d'ourlets. Sans action de préservation, en particulier de débroussaillage, elles disparaissent progressivement. Elles restent surtout présentes sur la cuesta châtilonnaise et sur le rebord oriental du plateau de Langres, ainsi que ponctuellement sur des versants pentus exposés au sud.



Haut : Pelouse sèche sur la Butte de Taloison  
© M. Delcamp

Bas : Ascalaphe soufré © M. Delcamp



# Pelouses sèches

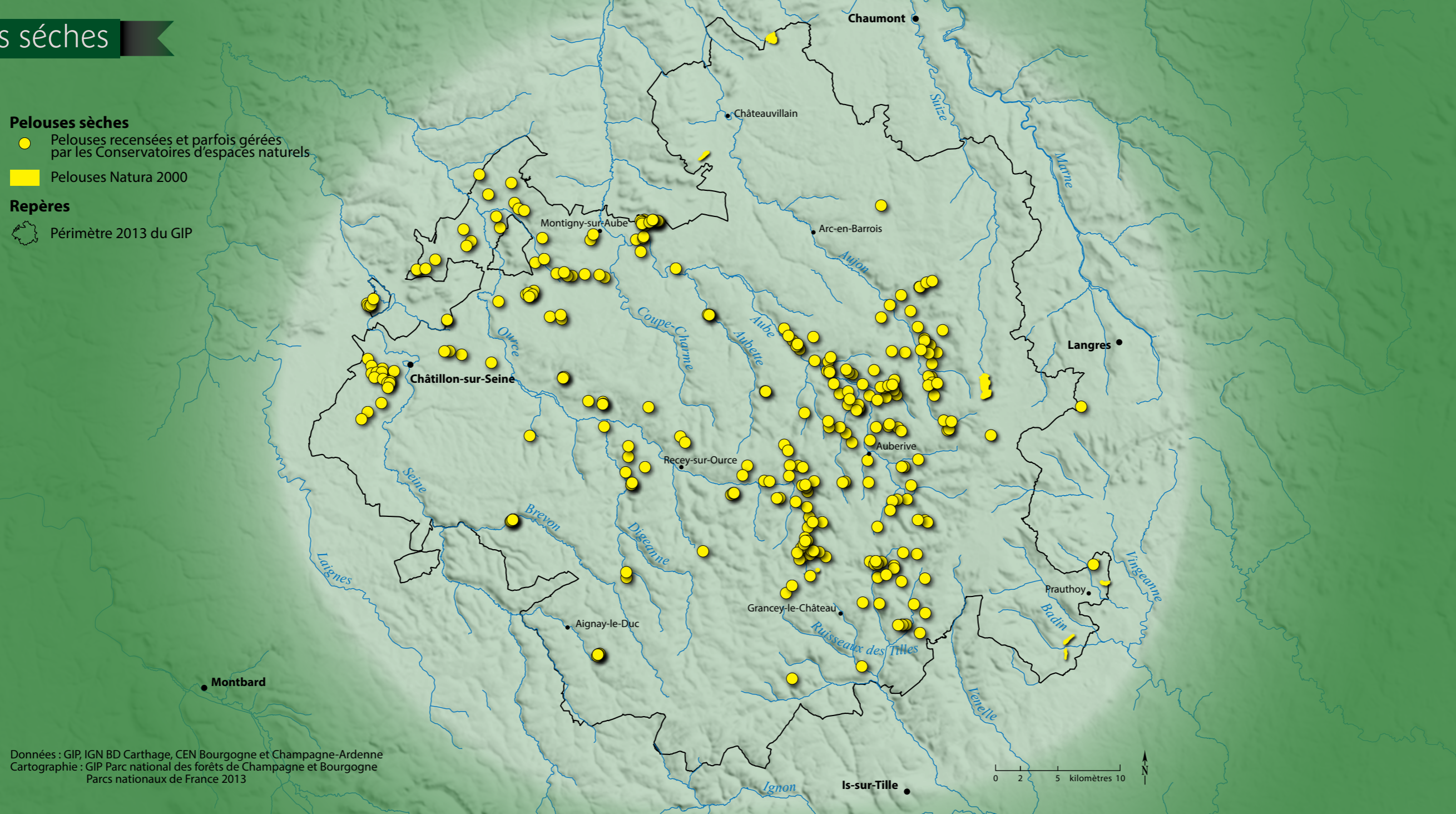
## Pelouses sèches

● Pelouses recensées et parfois gérées par les Conservatoires d'espaces naturels

■ Pelouses Natura 2000

## Repères

⬭ Périamètre 2013 du GIP



## La biodiversité des milieux anthropiques

### Les grandes cultures

Certaines zones cultivées peuvent accueillir une biodiversité originale sur le territoire, en particulier en ce qui concerne les oiseaux et parfois la flore. Les Busards cendré et Saint-Martin, nicheurs au sol, de même que l'Alouette des champs et le Bruant proyer, y trouvent refuge mais sont sensibles à l'intensification des pratiques. Ces espaces sont également attractifs pour des insectes et des herbivores, ainsi que pour leurs prédateurs, tout particulièrement en présence de jachères, haies et bandes enherbées. En matière de flore, si le groupement à Gagée des champs constitue la seule association végétale emblématique de la zone d'étude, les champs peuvent accueillir un cortège de plantes messicoles potentiellement riches (Bleuet des champs, Nielle des blés, Matricaire camomille, ...). L'expression de cette biodiversité est directement liée aux pratiques agricoles ([voir chapitre Agriculture](#)).

### Les milieux artificialisés

Dans les zones urbanisées, des espèces opportunistes peuvent déployer des capacités d'adaptation. Les bâtiments et murets constituent parfois des abris privilégiés pour certaines espèces de chauves-souris, passereaux, rapaces, petits mammifères, lézards ou encore d'invertébrés. La flore s'exprime essentiellement dans les parcs et jardins, ou encore dans les vergers et potagers. Mais de nombreuses pratiques réduisent de façon drastique la diversité de ces milieux, voire augmentent les introductions d'espèces exotiques dont certaines sont potentiellement envahissantes. Relativement fréquentes sur le périmètre, les carrières (d'autant plus si elles sont abandonnées) peuvent s'apparenter à des milieux de falaise. De même, les anciennes gares et voies ferrées, voire certains cimetières, abritent parfois des plantes de milieux rocheux.

Les fossés humides, les anciennes gravières, ou encore les étangs et mares artificiels peuvent constituer des zones humides complémentaires d'autant plus importantes dans un ensemble calcaire où l'eau est rare. Cependant, des risques importants pèsent sur la qualité de leurs eaux et ils peuvent par ailleurs constituer des points propices à l'introduction et à la propagation d'espèces exotiques.

Les infrastructures de transport, essentiellement routières sur le territoire, jouent un rôle ambivalent. Elles contribuent à la fragmentation de certains milieux, constituant des barrières pour certaines espèces, et générant des risques de collision. Elles favorisent les invasions à l'instar de celle de l'Ambrosie à feuille d'Armoise, au pollen très allergisant, le long des autoroutes. Enfin, elles augmentent les risques de pollution (salage, hydrocarbures, ...) des milieux périphériques. Mais les bords de route peuvent aussi constituer des îlots de biodiversité avec une gestion adaptée. De nombreuses orchidées et autres plantes des pelouses sèches trouvent refuge sur les bermes et talus le long des chemins forestiers, si une fauche tardive y est pratiquée.

Gauche : Buse © F. Fouquet

Droite : Plantes messicoles dans un champ vers Essarois © F. Fouquet





## Les continuités écologiques

### Les continuités écologiques

Les continuités écologiques ont pour but de permettre aux espèces (animales et végétales) de circuler et d'accéder librement à leurs zones vitales via des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient. Ces continuités sont essentielles pour éviter la fragmentation des milieux, qui menace la survie de bon nombre d'espèces, notamment dans le cadre des changements climatiques.

Pour maintenir, voire restaurer ces continuités, une Trame verte et bleue (TVB) est actuellement mise en place afin de permettre aux espèces de circuler, de s'alimenter, de se reproduire et de se reposer.

Le territoire d'étude du futur parc national est situé sur des continuités écologiques d'importance nationale.

- Il est à l'intersection de deux continuités boisées. La première, orientée sud-nord, est mise en évidence par des espèces comme l'Aspérule odorante ou la Dentaire pennée. La seconde, reliant le nord-ouest de la France, est construite autour de massifs de très grande qualité écologique, comme la forêt de Fontainebleau et, sur le périmètre d'étude, le massif de Châtillon.
- Le territoire est également concerné par deux corridors de milieux thermophiles. Le premier est l'axe de remontée vers le nord d'une faune méditerranéenne, notamment celle liée à des pelouses sur substrat calcaire, sur lequel est explicitement mentionné le Plateau de Langres. Le second correspond à une continuité écologique thermophile à tendance plutôt calcicole avec des espèces comme l'Hélianthème des Apennins ou le Limodore avorté, et suit la cuesta châtilonnaise.
- La zone intersecte aussi deux corridors de milieux froids qui remontent du Massif central vers l'Europe du Nord. Ils sont définis par des espèces et milieux à affinités montagnardes ou sub-montagnardes comme la Gentiane jaune.

- Le périmètre longe également la continuité avifaunistique majeure qui traverse la France du Nord-Est au Sud-Ouest, ainsi que son décrochage par le couloir rhodanien. Cela concerne par exemple la Cigogne noire, des passereaux et des rapaces comme les Milans et la Bondrée apivore.
- La zone d'étude est aussi traversée par une trame dite bocagère. Cela tient à la présence de quelques zones agricoles avec une importante densité de haies.

Les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) sont des documents de planification qui identifient la Trame verte et bleue à l'échelle régionale. Ils sont en cours d'élaboration en Bourgogne et en Champagne-Ardenne. Les premiers travaux font bien évidemment ressortir la zone d'étude comme un important réservoir régional de biodiversité forestière. Mais sa richesse en pelouses sèches, prairies humides, cours d'eau et zones humides (en particulier ses marais tufeux) est également reconnue. Cependant, des problèmes de continuité sont aussi pré-identifiés. Ils sont essentiellement liés aux importantes étendues de grandes cultures offrant peu de refuges forestiers (comme la vallée châtilonnaise, le secteur entre Aignay-le-Duc et Grancey-le-Château et l'est du Plateau de Langres), aux autoroutes A5 et A31, et aux nombreux obstacles sur les cours d'eau ([voir chapitre « Eau et milieux aquatiques »](#)).

A l'échelle du territoire d'étude, une identification fine des continuités écologiques est en cours.

## Les actions en faveur du patrimoine naturel

De multiples actions contribuent à la préservation du patrimoine naturel. Elles s'inscrivent souvent dans des politiques publiques, allant de l'Europe à la Région. Parmi ces dernières, outre la finalisation d'ici l'année prochaine des schémas régionaux de cohérence écologique, la Région et la **DREAL\*** Bourgogne déclinent une stratégie régionale pour la biodiversité, tandis que la Région Champagne-Ardenne a élaboré une charte de la biodiversité.

De manière générale, ces actions se répartissent selon trois axes principaux :

- améliorer les connaissances sur l'écologie des milieux et des espèces ;
- sensibiliser, impliquer et former les citoyens et les acteurs ;
- protéger, gérer voire restaurer le patrimoine naturel.

### Améliorer la connaissance

L'amélioration de la connaissance s'appuie sur l'inventaire, la synthèse et le partage des données naturalistes. Il existe de nombreuses structures qui l'intègrent dans leurs missions :

- Des établissements publics : le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBN BP), les agences de l'eau, l'Office national des forêts (ONF), l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).
- Des associations : les Conservatoires d'espaces naturels (CEN), la Société d'histoire naturelle et des amis du Museum d'Autun (SHNA), le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de Soulaines, l'Office pour les insectes et leur environnement, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ou l'Etude et protection des oiseaux en Bourgogne (EPOB). Des naturalistes bénévoles se regroupent également dans des sociétés savantes comme la Société mycologique du Châtillonnais, la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Haute-Marne ou la Société des sciences naturelles de Bourgogne, ou dans des associations comme la Choue, les Naturalistes de Champagne-Ardenne et Nature Haute-Marne.

La plupart de ces structures disposent de bases de données dont certaines sont partiellement accessibles en ligne (comme la base faune Champagne-Ardenne gérée par la LPO, la Bourgogne Base Faune gérée par la SHNA et l'EPOB et la base Flora du CBN BP). Au niveau national, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) centralise l'information dans l'Inventaire national du patrimoine naturel.

L'analyse des données naturalistes permet l'élaboration de synthèses destinées à éclairer les actions en faveur du patrimoine naturel, comme les **ZNIEFF\*** ou encore les **listes rouges\***.

L'autre volet important de l'amélioration de la connaissance passe par la recherche, fondamentale et appliquée, sur la biodiversité. Sur le territoire, les principales études concernent les forêts domaniales d'Arc, Châtillon et Auberive. Elles portent principalement sur la forêt et la grande faune (voir chapitre Forêt). Des organismes de recherche sont parfois impliqués comme l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ou l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEEA). Ponctuellement (mais de façon plus fréquente depuis la création du GIP), des universités et des écoles d'ingénieurs réalisent des études sur le périmètre. Le GIP s'est par ailleurs associé à la LPO et l'ONF dans un programme interrégional en Bourgogne et Champagne-Ardenne en faveur de la Cigogne noire. Les gestionnaires mènent aussi des actions de recherche appliquée sur la biodiversité.



## Les actions en faveur du patrimoine naturel [suite]

### Sensibiliser et former

Au-delà de la formation et de l'éducation à l'environnement (voir chapitre [Culture et éducation](#)), l'animation des politiques publiques et des programmes d'actions est un vecteur important de sensibilisation. Citons par exemple l'animation des documents d'objectifs Natura 2000, et des contrats de rivière, ou à une échelle plus large, la sensibilisation faite dans le cadre de plans régionaux d'actions, comme ceux en faveur des odonates, chiroptères (chauve-souris), et autre Damier du frêne. Les associations naturalistes œuvrent également à la sensibilisation par l'organisation de visites de sites ou par des publications. Elles contribuent parfois au développement de la science participative qui permet d'impliquer les citoyens dans la connaissance de la nature qui les entoure, à l'exemple des bases e-observation de l'association Bourgogne Nature ou Visionature de la LPO, qui cotoient les observatoires « Vigie-nature » du MNHN.

### Protéger, gérer et restaurer

La préservation des espèces et des espaces naturels les plus sensibles fait l'objet de nombreux textes. S'appliquent notamment les directives européennes « Habitats, faune, flore » et « Oiseaux » à l'origine du réseau Natura 2000, les arrêtés ministériels de préservation souvent complétés localement par des arrêtés préfectoraux, ou encore les plans de sauvegarde ou de restauration des espèces. Au niveau des espaces naturels, la préservation peut être de type réglementaire, contractuel, ou résulter d'une maîtrise foncière du site.

#### • La protection réglementaire

Le périmètre d'étude comprend une réserve naturelle nationale de 124 hectares à Chalmessin, dont l'objectif principal est la protection et la mise en valeur d'un marais tufeux. Le site abrite également une pelouse sèche et 50 hectares d'une zone forestière en réserve intégrale.

La zone d'étude compte aussi cinq arrêtés de protection du biotope (APB).

Ils concernent des marais tufeux, le Val Clavin (un des hauts-lieux naturalistes de Haute-Marne, qui comporte notamment une station de Nivéole de printemps) et les sources de la Vingeanne.

L'ONF a mis en place une réserve biologique dirigée (c'est à dire avec une gestion conservatoire active) de 17 ha en forêt de Lugny, qui vise à préserver différents stades dynamiques de hêtraie sèche ainsi qu'une zone d'éboulis. Une deuxième est en projet en forêt de Châtillon (sur des secteurs très riches sur un plan naturaliste et comprenant la Pivoine mâle et la Ligulaire de Sibérie). Une réserve biologique intégrale - RBI (où on laisse libre cours à la dynamique spontanée des habitats) de 232 ha a également été mise en place dans la forêt d'Auberive. Sans exploitation depuis une cinquantaine d'années, elle couvre pratiquement tous les habitats de la hêtraie sur sols calcaires ainsi que deux petits marais tufeux. Une autre RBI de 76 ha est prévue sur le plateau de combe noire en forêt de Châtillon.

Située en hêtraie sèche, elle abrite plus de 190 espèces végétales.

Les sites classés et inscrits qui peuvent parfois concerner des milieux naturels, sont abordés dans les [chapitres « paysage et patrimoine bâti »](#).





- La protection contractuelle

Sur la zone d'étude, les CEN ont des conventions de gestion sur 26 sites remarquables. Celui de Champagne-Ardenne gère neuf sites, dont la réserve naturelle nationale de Chalmessin, pour l'essentiel des pelouses sèches et des marais tufeux. Celui de Bourgogne gère 17 sites : des marais tufeux, des combes forestières, ainsi qu'un milieu rocheux (Cirque de la Coquille), une lande à fruticée et une pelouse sèche.

Le territoire compte 18 sites Natura 2000, couvrant près du quart de la zone d'étude, soit presque le double des moyennes régionales et nationale.

L'importance de cette surface en Natura 2000 repose en grande partie sur une zone de protection spéciale (ZPS) pour les oiseaux des « massifs forestiers et vallées du Châtillonnais » (près de 60 000 ha dont les trois quart sont compris dans le périmètre d'étude). Il s'agit de préserver plus de 14 espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire dont la Cigogne noire, la Chouette de Tengmalm et de nombreux pics.

La surface en sites d'importance communautaire (SIC) est beaucoup plus modeste, légèrement supérieure à la moyenne de Champagne-Ardenne mais inférieure de moitié à celle de Bourgogne, et ne représente que 10 % de la couverture en ZNIEFF du territoire d'étude.

Plus grand site de la zone, les « milieux forestiers du Châtillonnais avec marais tufeux et sites à Sabot de Vénus » couvrent un large panel d'habitats dominés par le chêne et le hêtre. Ils accueillent une grande partie de la faune et de la flore forestières montagnardes du territoire ainsi que de celles typiques des marais tufeux. Les autres sites sont notamment dédiés à la préservation de nombreux marais tufeux, pelouses sèches et zones rocheuses. Des gîtes à chauve-souris, des secteurs de vallée abritant des prairies humides ainsi que des combes mêlant zones humides et forêts sont aussi concernés.

- La maîtrise foncière

Elle concerne actuellement uniquement des propriétés des CEN sur le périmètre d'étude. Cependant, les Conseils généraux de Haute-Marne et de Côte-d'Or ont récemment initié des politiques relatives aux espaces naturels sensibles qui pourraient permettre l'acquisition de sites remarquables grâce à un droit de préemption.

De nombreuses autres possibilités d'actions en faveur des milieux naturels existent et peuvent être intégrées dans la gestion courante.

Les acteurs politiques et sociaux-économiques, et de façon générale les citoyens, ont en effet un rôle dans la préservation de l'ensemble de la biodiversité, y compris la plus ordinaire. Ainsi, certains forestiers, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs..., à titre individuel ou au niveau d'associations et de fédérations, mettent en œuvre des actions pour préserver les milieux et ressources qu'ils gèrent. Le Centre national de la propriété forestière constitue également un interlocuteur privilégié en forêt privée, tout comme les chambres d'agriculture sur les espaces agricoles. Enfin en matière de restauration d'habitat, un programme LIFE « ruisseaux de tête de bassin versant » a par exemple été réalisé en forêt de Châtillon en faveur de l'Écrevisse à pieds blancs.

périmètre  
d'étude

4 %  
reconnus en site  
d'importance  
communautaire

22,6 %  
reconnus dans le  
réseau européen  
Natura 2000

20 %  
reconnus en zone  
de protection  
spéciale

# Statuts de protection

## Protection contractuelle

- Site géré par un Conservatoire d'espaces naturels

## Natura 2000

- ▨ Zone de protection spéciale (ZPS)
- ▨ Site d'intérêt communautaire (SIC)
- ▨ Zone spéciale de conservation (ZSC)

## Protection réglementaire

- Arrêté de protection de biotope (APB)
- Réserve naturelle (régionale ou nationale)
- Réserve biologique (dirigée ou intégrale)
- Projet de réserve biologique (dirigée ou intégrale)

## Repères

- Périmètre 2013 du GIP
- Forêts domaniales
- Surfaces forestières

Données : GIP, ONF, DREAL CA, DREAL Bourgogne, Corine Land Cover 2006, IGN BD Carthage, CEN Bourgogne et Champagne-Ardenne  
Cartographie : GIP Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne  
Parcs nationaux de France 2013

0 2 5 kilomètres 10



### Le climat

Soumis à un climat aux influences semi-continentales, ce territoire sert de refuge à de nombreuses espèces, généralement de milieux froids, dont les populations locales forment un îlot dans leur aire de répartition. Cet isolement les rend vulnérables aux altérations de leurs conditions de vie locales, notamment à celles que pourraient induire les changements climatiques.

La singularité climatique du territoire est renforcée par la géomorphologie du périmètre qui permet l'expression d'une diversité de climats locaux, parfois très contrastés, sur une étendue géographique du plateau de Langres relativement restreinte. L'importante couverture forestière joue également un rôle de régulation sur les événements climatiques extrêmes.

Le climat permet encore l'expression d'une saisonnalité marquée offrant des paysages différents tout au long de l'année, même si sa principale caractéristique est sa rigueur hivernale. Si cette dernière nuit à l'image du territoire, elle permet cependant de freiner les invasions biologiques.

La zone d'étude, si elle a connu un réchauffement en-deçà de la moyenne française, n'est pas moins exposée. Ses nombreuses espèces de milieux froids et ses forêts, et tout particulièrement le Hêtre mais aussi le Chêne pédonculé et certains résineux, pourraient connaître une importante régression. Les milieux aquatiques et les cultures pourraient subir des déficits en eau plus fréquents, susceptibles aussi d'affecter l'alimentation en eau potable des villages.

### La géologie

Le plateau repose sur une géologie calcaire du Jurassique commune avec une grande partie du nord-est de la France. Ce socle géologique n'en est pas moins singulier, en particulier avec la prédominance locale de couches du Bajocien. Elles sont à l'origine d'un riche patrimoine géologique, prenant des formes parfois spectaculaires et/ou typiques. Cette richesse est pourtant méconnue, y compris des habitants.

Le sous-sol du territoire recèle également en abondance des matériaux naturels de qualité dont l'Homme a historiquement tiré profit, comme le fer ou la pierre. Le territoire propose encore de grande quantité de matériaux de construction pour le bâti, en dépit d'une relative perte des savoir-faire traditionnels. Si les sites d'extraction peuvent localement porter atteinte au maintien de certains écosystèmes sensibles, ils peuvent aussi constituer des milieux singuliers, refuges pour certaines espèces à enjeux, au terme de leur exploitation.



## Le patrimoine naturel

Le territoire offre un important caractère « naturel » du fait de sa forte densité forestière. On dénombre 257 associations (ou groupements équivalents) réparties au sein de 34 classes phytosociologiques. Au sein de cette diversité, on distingue des habitats dits emblématiques du fait de leur rareté à l'échelle régionale, voire nationale, ou des menaces qui peuvent peser sur leur conservation. Comptent parmi eux les milieux rocheux, les zones d'éboulis, les forêts à caractère montagnard ou encore les marais tufeux, potentiellement très sensibles aux changements globaux. Les milieux prairiaux en particulier, sont en sensible régression.

Les interfaces entre les milieux, entre la forêt et les zones agricoles ou entre les cours d'eau et les milieux terrestres riverains, constituent des milieux très riches abritant des espèces particulières mais menacés par leur simplification ou des conflits d'usage.

La singularité de la biodiversité locale repose en partie sur les espèces associées aux formations tufeuses, rocheuses et aux éboulis. Le périmètre est également un refuge pour de nombreuses espèces végétales inféodées aux milieux froids. La présence de milieux accueillant une flore post-méditerranéenne est singulière au regard de la position géographique du territoire. Leur connaissance est cependant incomplète au-delà des pelouses sèches, avec la présence potentielle de chèneaie pubescente ou de buxaie.

La présence sur le territoire du cortège traditionnel de la faune sauvage des forêts feuillues, des espèces d'oiseaux forestiers patrimoniales, de nombreuses espèces d'invertébrés rares et/ou emblématiques, témoignent du bon état de préservation des habitats dont certains peuvent être menacés par l'évolution de pratiques, la fragmentation ou la modification des milieux (espèces envahissantes). La flore et la fonge, très diversifiées, sont particulièrement sensibles notamment

à la fréquentation. Certaines populations de champignons mycorhiziens, qui jouent un rôle majeur dans le fonctionnement écologique des forêts, semblent en régression ces dernières années dans le Châtillonnais.

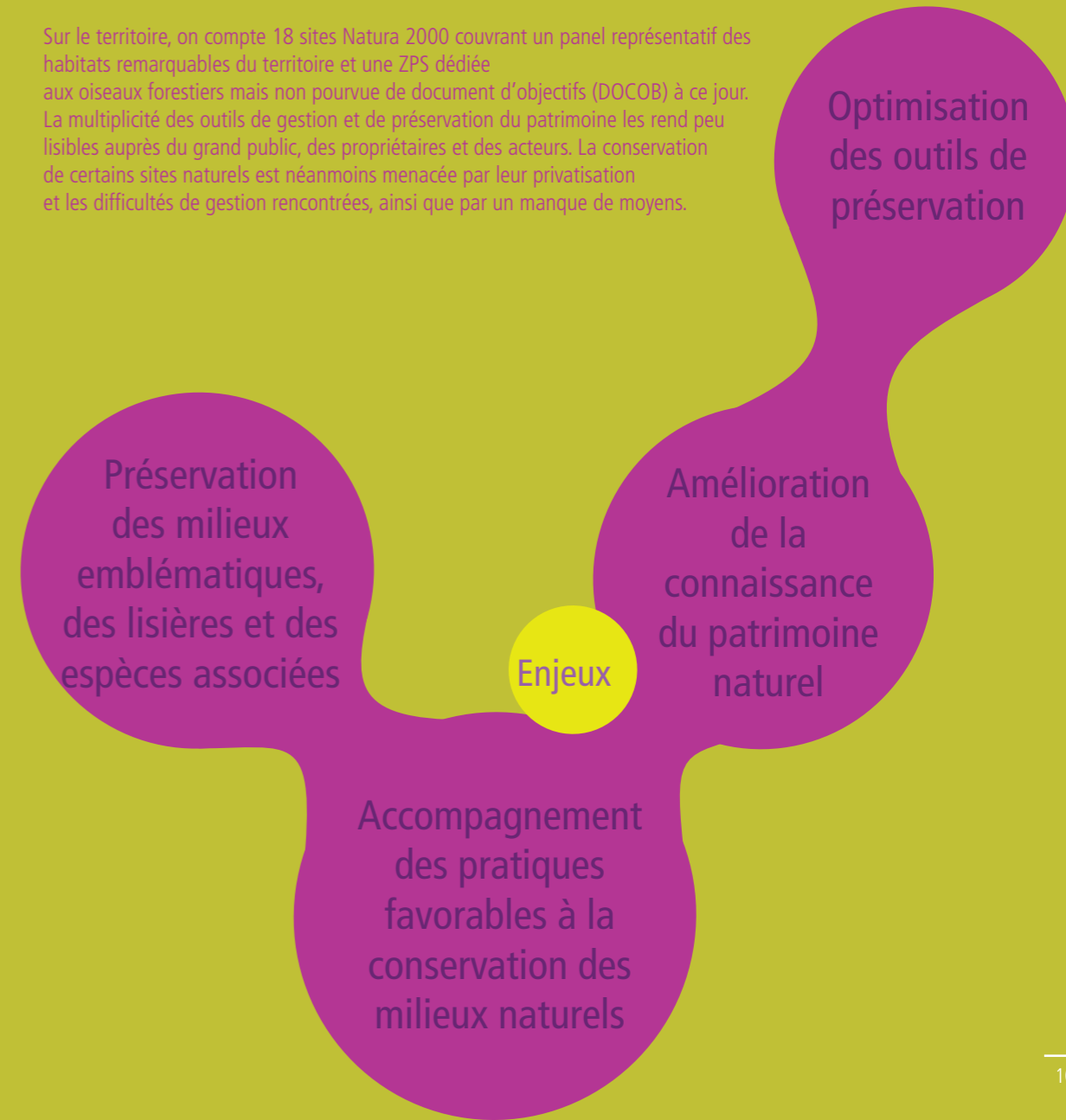
Dans les milieux forestiers, un déficit de gros à très gros bois vivant et mort limite l'expression de la biodiversité associée. Le territoire compte relativement peu d'espace en libre évolution et d'îlots de vieux bois tout en tenant compte des impératifs de maintien du niveau de récolte de bois.

Les milieux humides sont également diversifiés et riches. Bien que particulièrement menacés par les changements globaux, plusieurs d'entre eux font l'objet d'action de gestion conservatoire ou de restauration, de même qu'il a été expérimenté une classe d'eau à destination des éleveurs pour la meilleure prise en compte du patrimoine naturel des milieux aquatiques. L'inventaire des zones humides du territoire est incomplet alors qu'elles sont globalement rares à l'échelle du périmètre.

Le territoire accueille également une forte diversité de milieux prairiaux, dont certains, comme les prairies humides de fauche ou les pelouses sèches, ont une grande richesse patrimoniale. La richesse des prairies est généralement associée à des modes d'élevage herbagers à chargement faible à moyen, et au maintien d'infrastructures boisées. La surface prairiale est en faible régression sur l'ensemble du territoire et leur devenir étant conditionné à celui de l'élevage.

Enfin, la présence de milieux anthropiques tels que les grandes cultures sont susceptibles d'accueillir des espèces remarquables, résultantes de pratiques culturelles dites simplifiées et le maintien d'éléments fixes du paysage tels les murgers ou les haies.

Sur le territoire, on compte 18 sites Natura 2000 couvrant un panel représentatif des habitats remarquables du territoire et une ZPS dédiée aux oiseaux forestiers mais non pourvue de document d'objectifs (DOCOB) à ce jour. La multiplicité des outils de gestion et de préservation du patrimoine les rend peu lisibles auprès du grand public, des propriétaires et des acteurs. La conservation de certains sites naturels est néanmoins menacée par leur privatisation et les difficultés de gestion rencontrées, ainsi que par un manque de moyens.



# Le patrimoine naturel

## Les continuités écologiques

Le territoire constitue un important réservoir forestier d'importance régionale voire nationale. Les espaces agricoles et forestiers interstitiels forment quant à eux des corridors écologiques. Les discontinuités majeures sont les grandes infrastructures routières telles que les autoroutes situées en périphérie du périmètre. L'analyse de la dispersion de certaines espèces et de la continuité des trames forestières, prairiales et de zones humides démontre une forte cohérence écologique à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Enjeux

Préservation des  
continuités écologiques

